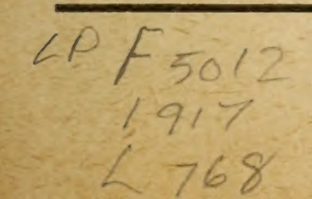
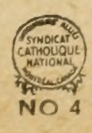

3 9004 01509253 6

A lire et à méditer



Le gouvernement Meighen veut que le peuple sache la vérité.





NO 4

LA VÉRITÉ sur la CONSCRIPTION

Les députés libéraux de la province de Québec ont tous voté le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée

FARCEURS ET HABLEURS

Non-seulement tous les députés libéraux de la province de Québec ont voté unanimement tout l'argent nécessaire à la mise en force de la conscription, mais aussi, ils ont, sans une seule exception, voté le principe de la conscription, pendant que neuf députés conservateurs canadiens-français votaient contre le principe de la conscription.

C'est là un fait historique. Personne ne peut le nier de bonne foi. La preuve en est consignée dans les statuts de notre pays. Si quelqu'un vous dit que les députés libéraux de la province de Québec n'ont pas, le 5 juillet 1917, voté le principe de la conscription, ou il ne connait pas son histoire, ou il ment effrontément.

Le 20 juin 1917, le notaire J.-A. Barrette, député de Berthier, proposait au projet de loi relatif au service militaire — bill 75, appelé communément loi de conscription — le sous-amendement suivant:

> "*Que tous les mots après le mot "que" soient rayés et remplacés par les suivants: "Ce bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une seconde fois dans six mois d'aujourd'hui.*"
>
> (Voir HANSARD Session 1917, Volume III, page 2595)

On sait que le renvoi d'un bill à six mois, signifie simplement la mort du bill. Le renvoi d'un bill à six mois veut dire la condamnation sans phrases du principe même du bill. De fait, telle fut la signification que l'on attacha alors et que l'on attache encore au sous-amendement Barrette, comme le démontre les deux opinions que voici:

LA MORT SANS PHRASES

"*Un sous-amendement vient d'être proposé par un député que je ne saurais trop où placer, dont je ne scrute point les intentions, mais qui devrait forcer tout le monde à se prononcer par un oui ou un non catégorique. C'est le sous-amendement Barrette qui réclame le renvoi du bill à six mois, en d'autres termes sa mort sans phrases.*"

(**HENRI BOURASSA, le 21 juin 1917 à Saint-Henri.**

POUR OU CONTRE LA CONSCRIPTION

"*La proposition de M. Barrette, député de Berthier, de renvoyer à 6 mois le bill Borden est logique, d'où qu'elle vienne. Elle aura cet avantage de montrer au peuple qui est pour et qui est contre la conscription. Il faudra que tout le monde se prononce sur le principe même du bill. Cela sera peut-être embarrassant pour plusieurs politiciens mais il faut considérer d'abord l'intérêt général avant le bien particulier. Les gens sortiront du bois, — et c'est ce que l'électeur veut qu'ils fassent.*"

(**GEORGES PELLETIER, dans le DEVOIR du 21 juin 1917.**

Le vote sur le sous-amendement Barrette fut pris à la Chambre des Communes le 5 juillet 1917. Tous les libéraux de la province de Québec présents à la séance, refusèrent de tuer le bill et votèrent le principe de la conscription, tandis que neuf députés conservateurs—de vrais anti-conscriptionnistes — demandèrent la mort du bill et votèrent contre le principe de la conscription. La liste qui va suivre est tirée des débats de la Chambre des Communes, session 1917.

Liste des députés libéraux de la province de Québec qui ont voté le principe de la conscription.

DES FARCEURS !

DÉPUTÉS	COMTÉS
BUREAU, Jacques,	T.-Rivières—St-Maurice
BROUILLARD, Ovide,	Drummond-Arthabaska
BICKERDIKE, Robert,	Saint-Laurent.
BOIVIN, Georges-Henri,	Shefford.
BOURASSA, J.-Boutin,	Lévis.
BOYER, Gustave,	Vaudreuil.
CARDIN, P.-J.-Arthur,	Richelieu.
DELISLE, Siméon,	Portneuf.

DÉPUTÉS	COMTÉS
DEMERS, Joseph,	Iberville.
DEVLIN, Emmanuel,	Wright.
ETHIER, Joseph-Arthur,	Deux-Montagnes.
FORTIER, Edmond,	Lotbinière.
GAUVREAU, Charles-Auguste	Témiscouata.
KAY, William-Frédéric,	Missisquoi.
LACHANCE, Arthur,	Québec-Centre.
LAFORTUNE, D.-A.,	Montcalm.
LANCTOT, Roch,	Laprairie-Napierville.
LAPOINTE, Ernest,	Kamouraska.
LAPOINTE, Louis-Audet,	Saint-Jacques.
LAURIER, Sir Wilfrid,	Québec-Est.
LEMIEUX, Rodolphe,	Rouville.
MARCIL, Charles,	Bonaventure.
MARCILE, Joseph-Edmond,	Bagot.
MARTIN, Médéric,	Sainte-Marie.
McCREA, Frank,	Sherbrooke.
PACAUD, Lucien,	Mégantic.
PAPINEAU, Louis-Joseph,	Beauharnois.
POWER, William,	Québec-Ouest.
ROBB, James,	Huntingdon.
SEGUIN, Paul-Arthur,	L'Assomption.
TOBIN, Edmond-William,	Richmond-Wolfe.
VERVILLE, Alphonse,	Maisonneuve.
WILSON, Charles-A.,	Laval.

Députés conservateurs qui réellement et franchement ont voté contre la conscription.

ANTI-CONSCRIPTIONNISTES

ACHIM, Honoré,	Labelle.
BARRETTE, Joseph-Arthur,	Berthier.
BELLEMARE, Adélard,	Maskinongé.
BOULAY, Herménégilde,	Rimouski.
DESCARRIES, J.-A.,	Jacques-Cartier.
GIRARD, Joseph,	Chicoutimi-Saguenay.
GUILBAULT, Jos.-R.-Octave	Joliette.
PAQUET, Eugène,	L'Islet.
PATENAUDE, Hon. E.-L.,	Laprairie.

(Voir HANSARD, Session 1917, Volume III, pages 3167 et 3168.)